

un mauvais avocat, je le connais au barreau, et je sais toute la considération dont il jouit comme avocat; mais il a aujourd'hui une mauvaise cause, et conséquemment il a parlé de toute autre chose que de la cause elle-même.

Le président du Conseil s'est plaint que sa vie était en danger à Charlevoix. La seule occasion où il ait couru quelque danger, c'est lorsqu'il tomba dans une cave. L'honorable ministre a parlé de ses vingt-cinq ans de gloire et de triomphes politiques, mais il n'a pas dit combien de fois il a été amené à la barre de l'opinion publique. Sans doute ce qu'on lui reprochait était faux, mais l'honorable député n'a-t-il pas été accusé d'avoir profité de sa position de membre d'un Cabinet précédent pour recevoir de l'argent qu'il n'eût jamais dû toucher? Sans doute on le calomniait, lorsqu'on l'accusait d'avoir, étant ministre des travaux publics, reçu des mains de ses propres entrepreneurs, des argents que sa position d'homme public lui défendait de recevoir.

Hon. M. CAUCHON.—Bien que ces accusations soient fausses et ne me fassent aucun tort, je désire faire remarquer que j'en ai pas attaqué le caractère privé de l'honorable député de Charlevoix.

Hon. M. TUPPER.—L'honorable ministre n'a-t-il pas dit que l'honorable député de Charlevoix avait commis de tels crimes qu'il ne pouvait prendre que la nuit sa promenade quotidienne.

Hon. M. CAUCHON.—Je dis que l'opinion publique lui était tellement hostile qu'il en était réduit là; mais je défie qui que ce soit de dire que j'ai attaqué sa vie privée. Cette violence dont je suis victime n'a pas été provoqué du tout.

M. L'ORATEUR.—L'honorable député de Lévis n'était pas dans l'ordre en parlant de choses qui concernaient la législature locale; et l'honorable député de Québec est également hors d'ordre.

M. CARON.—Je ne parle que d'affaires publiques et politiques.

Je me rappelle encore le cri d'indignation qui se fit entendre d'un bout à l'autre de la province de Québec, le jour où l'honorable chef de l'opposition dans la législature locale, M. Joly, porta en pleine Chambre d'Assemblée contre l'honorable président du Conseil, alors député de Montmorency, l'accu-

sation d'avoir illégalement et inconstitutionnellement reçu de l'argent du gouvernement comme co-propriétaire de l'asile de Beauport.

M. L'ORATEUR.—J'appelle l'honorable député à l'ordre.

M. CARON.—L'honorable député de Charlevoix a été accusé d'avoir organisé des bandes de fiers-à-bras dans le but de remporter des élections, mais l'honorable député de Lévis, en portant l'accusation aurait dû nous dire quelque chose de l'enlèvement de Lefrançois. L'honorable ministre savait qu'il était probable que Lefrançois allait être élu; mais celui-ci se vit soudainement enlevé par un certain nombre d'amis et admirateurs de l'honorable président du Conseil, qui sans doute ignorait la chose. Voilà peut-être une des calomnies auxquelles sont quelquefois exposés les hommes publics; toujours est-il que les choses se trouvaient de beaucoup simplifiées, et l'honorable ministre fut élu par acclamation.

La question qui est devant la Chambre est bien simple. Elle pourra se régler facilement, et j'espère qu'elle le sera de telle sorte que jamais pareille question ne reviendra devant les Communes. La réputation et le caractère de nos hommes publics appartiennent au pays, et devant l'histoire, il importe peu qu'ils appartiennent à un parti ou à l'autre. En ravalant leur caractère, en souillant leur réputation, l'on fait à la patrie un tort considérable.

J'espère qu'un comité sera chargé de l'accusation portée contre l'honorable ministre; si cette accusation est fausse, il pourra faire entendre ses preuves. L'honorable ministre a souvent lui-même porté contre nos hommes publics les plus honorables et les plus respectables les accusations les plus graves dans les colonnes de son journal, et il me semble qu'il pourrait aujourd'hui recevoir le change sans montrer tant d'excitation et de mauvaise humeur qu'il en laisse voir ce soir.

Personne ne peut douter que contrairement aux règlements, la police de race a été organisée et envoyée dans le comté de Charlevoix en janvier dernier; et la rumeur disait alors à Québec que la chose était faite par le président du Conseil.

D'autres accusations—peut-être des